



CHALLENGE MOZAÏC

CRÉDIT AGRICOLE

3X3

C'EST POUR TOI !

Viens t'amuser et participe
à la 1^{ère} étape du

Mozaïc Basket Challenge

le Samedi 23 Novembre



NORD
MIDI-PYRÉNÉES

NOTRE TERRITOIRE
VOTRE AVENIR



	Comité Départemental Aveyron-Lozère BasketBall 5, rue Chirac – B.P. 311 – 12003 RODEZ Cedex Tel : 05 65 78 54 66 Courriel : comite@aveyronlozerebasketball.org
	COMMISSION NOUVELLES PRATIQUES
Objet : CHALLENGE MOZAIC 3x3 BASKET TOUR	
Contact : ctf12.guillametanthony@gmail.com	

Pour la saison 2019/2020, « **Le Challenge Mozaïc 3x3 Basket Tour** » regroupant sur une journée les catégories **U13, U15 et U18 F et G** fait son retour dans le Comité Aveyron-Lozère.

Ce circuit va se dérouler sur plusieurs étapes (*les lieux ne sont pas tous définis*):

- Samedi 23 novembre 2019 (*le lieu sera communiqué dès que possible*)
- Samedi 14 décembre 2019.
- Samedi 25 janvier 2020.
- Samedi 7 mars 2020.
- Samedi 25 avril 2020.

Les horaires sur les tournois:

- U13 F et G: Rdv 9h30, tournoi 10h00/13h00
- U15 F et G: Rdv 12h30, tournoi 13h00 / 16h00
- U18F et G: Rdv 15h45, tournoi 16h00 / 18h00

Modalité d'inscription :

Ci-dessous le lien pour inscrire les équipes aux étapes :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfPcdGumN8V9k3bbpYov-WeJa2bRByHFxEovM3Tgt9ZnrjMQ/viewform?vc=0&c=0&w=1>

- Pour cette saison la licence compétition 5c5 (obligatoire) **suffit** pour participer.
- La date butoir pour les inscriptions d'équipes est fixée au **lundi 18 novembre 2019**.





MOZAÏC 3X3 BASKET TOUR

EDITION 2019/2020

Sous l'égide

- Du Comité Départemental de Basket Ball Aveyron-Lozère
- Du Comité Départemental de Basket Ball du Tarn
- du Comité Territorial de Basket Ball Quercy-Garonne



REGLEMENT SPORTIF 2019/2020

ARTICLE 1 – OBJET

Le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, le Comité Départemental de Basket Ball Aveyron-Lozère, le Comité Départemental de Basket Ball du Tarn et le Comité Territorial de Basket Ball Quercy-Garonne organisent l'édition 2019/2020 du MOZAÏC 3x3 BASKET TOUR comportant **les étapes du MOZAÏC 3X3 BASKET TOUR et le Tournoi OPEN START du territoire Nord Midi-Pyrénées.**

ARTICLE 2 - PARTICIPATION

Cette épreuve s'adresse aux jeunes garçons et filles dans les catégories U13, U15, U18 (féminin et masculin) et s'appuie sur l'organisation de tournois 3x3 officiels organisés par les comités départementaux et le comité territorial participant.

Tournoi organisé sous l'égide de la SUPERLEAGUE 3X3 (FFBB).

ARTICLE 3 - ENGAGEMENT

1. Les comités départementaux et territoriaux engagent les clubs (une ou plusieurs équipes) participant au championnat départemental ou territorial, auprès de leur comité d'origine.
2. Les équipes évoluant dans les championnats régionaux pourront participer. Engagement libre de leur part auprès de leur comité d'origine.
3. Engagement possible pour un club non représenté dans une catégorie (U18 par exemple). L'engagement se fait auprès de son comité d'origine.

Les comités départementaux et territoriaux font parvenir aux clubs les modalités d'engagement. Les clubs devront participer à au moins 4 étapes du M3X3BT, au cours de la saison en cours.

Tout joueur, qui se verra infliger une sanction disciplinaire, sera exclu du MOZAÏC 3X3 BASKET TOUR pour la saison en cours.

Il sera communiqué aux clubs et à la presse les résultats des étapes du MOZAÏC 3X3 BASKET TOUR

ARTICLE 4 – DEROULEMENT GENERAL

Ce challenge s'adresse aux féminines (U13, U15 et U18) et aux masculins (U13, U15 et U18)

- LE MOZAIC 3X3 BASKET TOUR est un circuit de tournois 3x3 organisés sur la saison sportive. Ils s'appuient sur le déploiement des tournois 3x3 organisés par la Fédération Française de Basket-Ball et dénommés « SUPERLEAGUE ».
- 5 dates par département ou territoire ont été définies du 23/11/19 au 25/04/20 et seront communes à tous les comités ou territoires.
- 1 tournoi final regroupant les vainqueurs des étapes départementales sera organisé le samedi 6 juin 2020 dans le Tarn.

ARTICLE 5 - DEROULEMENT DES ETAPES

1. Date :
 - SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019
 - SAMEDI 14 DECEMBRE 2019
 - SAMEDI 25 JANVIER 2020
 - SAMEDI 07 MARS 2020
 - SAMEDI 25 AVRIL 2020

Chaque étape constitue une épreuve indépendante intégrée au MOZAIC 3X3 BASKET TOUR.

2. Chaque département organise les étapes après attribution des lieux
 - Soit aux clubs en ayant fait la demande
 - Soit par décision des comités départementaux ou territoriaux
3. Les étapes se déroulent de la manière suivante :
 - Elles se déroulent sur un grand terrain (2 demi-terrain),
 - Elles comportent au maximum 12 équipes par catégorie (possibilité de plus d'équipes en fonction des lieux),
 - Le tournoi est organisé par poules de 3 ou 4 (en fonction du nombre total d'équipes),
 - Il doit y avoir un responsable de tournoi toute la journée pour faire vivre l'organisation sportive (le superviseur 3x3),
 - Il doit y avoir 3 rencontres par tournoi à minima pour une équipe.
4. Horaires des tournois (donné à titre facultatif)
 - 10h00 : U13
 - 13h00 : U15
 - 16h00 : U18F / U18M

5. Composition des équipes :

- Les équipes sont composées de 4 joueurs maximum par matches.
- Un maximum de 5 joueurs peut participer au tournoi à chaque étape.
- A partir de 6 joueurs, il convient de faire 2 équipes de clubs.

ARTICLE 6 – ORGANISATION FONCTIONNELLE

Dans les clubs, un référent 3x3 doit être désigné :

- Il doit faire le lien entre les comités/territoires, en charge des inscriptions et du suivi de l'organisation, et le club.

Le jour du tournoi, un superviseur 3x3 est désigné par le club recevant (en accord avec le comité) :

- Il assure un briefing de début de plateau,
- Il assure le bon déroulement des rencontres et veille à l'état d'esprit « Fairplay »,
- Il désigne éventuellement des arbitres (pour les finales ?) et supervise les rencontres,
- Il gère le déroulement sur tournoi et l'EVENT MAKER,
- Il enregistre les nouvelles licences 3x3 le cas échéant.

ARTICLE 7 – RECOMPENSES

Pour les équipes vainqueurs des étapes :

- Chaque joueur de l'équipe vainqueur (4 au maximum) remportera une récompense individuelle.

Pour les clubs vainqueurs des étapes :

- Chaque équipe qui remporte un tournoi dans sa catégorie fait gagner à son club 8 chasubles.
- 1 club ne peut remporter la dotation collective (8 chasubles) maximum 6 fois (soit 1 fois par catégorie)

ARTICLE 8 – TOURNOI FINAL (INTER-DEPARTEMENTAL)

Chaque club vainqueur d'un tournoi dans sa catégorie est qualifié pour le tournoi final.

Si un club gagne un 2^{ème} tournoi, le finaliste de ce tournoi est alors qualifié pour le tournoi final.

Si le finaliste est aussi un club déjà vainqueur alors la place sera attribuée par le comité départemental ou territorial à un autre club de son choix.

Lors du tournoi final, les équipes ne pourront être composées que de joueurs ayant participé à au moins 1 étape du MOZAIC 3X3 BASKET TOUR.

Pour la saison 2019/2020, le tournoi final aura lieu exceptionnellement dans le Tarn **le samedi 6 juin 2020** car le Comité départemental de l'Aveyron-Lozère doit tenir son Assemblée Générale ce jour-là.



Par conséquent :

- pour la saison 2020/2021, le tournoi final sera organisé par le comité départemental de l'Aveyron-Lozère,
- pour la saison 2021/2022, le tournoi final sera organisé par le comité Quercy-Garonne,
- pour la saison 2022/2023, le tournoi final sera organisé par le comité Aveyron-Lozère.

ARTICLE 9 – REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige concernant l'application de ce présent règlement, une commission bipartite composée de représentants des CODEP concernés et du Crédit Agricole, sera seule habilitée à statuer.



LES PARTENAIRES

Le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées :

- Assure la dotation sportive des étapes et du tournoi final,
- Edite le règlement sportif,
- S'engage à transmettre un message à l'ensemble des directeurs d'agence pour inciter la participation du club à la finale interdépartementale lors de l'attribution d'une subvention.
- Prend en charge la collation de fin de journée de la finale interdépartementale,
- Fais acheminer la dotation individuelle pour les participants aux étapes départementales ou territoriales aux sièges sociaux des départements concernés.

Les Comités Départementaux ou Territoriaux de Basket-Ball :

- Prennent en charge la partie sportive,
- Centralisent les résultats pour établir le classement des étapes,
- Communiquent les résultats,
- Envoyent un courriel à agnes.douziech@ca-nmp.fr et virginie.boyer@ca-nmp.fr ainsi qu'à leur chargé de communication du CA (muriel.tomasi@ca-nmp.fr ; pauline.durand@ca-nmp.fr ; manuel.picado@ca-nmp.fr ; celia.fracassin@ca-nmp.fr ; patricia.gaillardeau@ca-nmp.fr) lors de la demande de dotation,
- Organisent la journée de la finale interdépartementale.

Les Clubs :

- Doivent désigner un responsable pour le suivi des étapes (en plus du responsable comité présent sur place),
- Récupèrent les panneaux Mozaïc pour les mettre dans les salles,
- Inscrivent les équipes qui ne seraient pas engagées directement,
- Organisent si possible au sein de l'agence Crédit Agricole locale les remises des récompenses en lien avec le Directeur d'Agence et/ou le Président de la Caisse Locale du Crédit Agricole,
- Invitent la presse locale lors de ces remises,
- S'engagent à être présents à la finale départementale si leur club est vainqueur d'un tournoi.